
Compte rendu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 DU COMITÉ DE RÉSIDENTS DU CHSLD LE FAUBOURG

Tenue le 3 juin 2024 à 19 h

Présence des membres :	Gagnon, Gisèle, membre de famille Parent, Johanne, secrétaire-trésorière Gamache, Gaston, président par <i>intérim</i>
Présence du Personnel du CHSLD :	Guillemain-Bilodeau, Alice, cheffe d'unité de vie Santerre, Marie-Josée, gestionnaire du milieu de vie St-Hilaire, Patrick, chef de service César Augusto Hile Suarez, chef d'unité Stéphane Vermette, moniteur de loisirs
Personnes Invitées :	Madame Annik Caron, directrice adjointe SAPA volet hébergement Trois personnes proches aidantes

1. **Mot de bienvenue et présentation des membres du comité et de l'équipe de gestion du centre d'hébergement**

M. Gamache souhaite la bienvenue aux participants et gestionnaires. Il présente l'équipe de gestion et souligne que le personnel entretient une excellente collaboration avec le comité.

2. **Lecture de l'ordre du jour de l'AGA**

M Gamache présente l'ordre du jour de la présente rencontre.

3. **Adoption du compte rendu de l'AGA 2023 et dépôt du rapport d'activités 2023-2024**

M. Gamache indique que le compte rendu de l'AGA 2023 et le rapport d'activités ont été envoyés à tous. Il fait la description du compte rendu et demande à l'assemblée son accord pour l'adoption. Mme Cavanagh le propose et Mme Nicole Lirette seconde. Le compte rendu est donc adopté.

Mme Parent présente les détails du rapport d'activités et financier 2023-2024 et explique de quelle façon s'est déroulée la dernière année. Elle souligne l'excellente collaboration des gestionnaires.

M. Gamache explique les liens entre le CUVC et les comités de résidents et explique la participation du CUVC à différents niveaux au cours de la dernière année, dont au niveau financier.

4. Allocutions

- **Madame Annik Caron, dir. adj. à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)**

Mme Caron explique son rôle auprès des centres d'hébergement de son territoire et fait état des particularités du centre Le Faubourg. Elle souligne le mode de gestion au Le Faubourg, l'enthousiasme du personnel et la qualité des interventions auprès des résidents. Pour ces raisons, elle tenait à être présente à cet événement et à faire l'éloge de la qualité du travail des intervenants dans un milieu ayant un caractère particulier.

- **Madame Marie-Josée Santerre, gestionnaire responsable du milieu de vie.**

Mme Santerre invite le personnel présent à se présenter ce qu'ils font à tour de rôle tout en expliquant leurs fonctions au sein de l'établissement. Elle décrit également les fonctions de Mme Archambault qui n'a pu être présente pour la rencontre.

Par une présentation Powerpoint, Mme Santerre présente à nouveau ses équipes et fait un résumé de l'historique de l'établissement qui est dédié aux résidents souffrant d'Alzheimer. Elle explique de quelle façon le bien-être du patient est mis en priorité. Elle décrit les nouveaux aménagements qui ont été faits dans la dernière année et explique les thèmes choisis sur chaque étage dans un but esthétique ainsi que de camouflage.

Elle explique les collaborations qui ont débutées avec le milieu communautaire qui permettent des activités intergénérationnelles, ce qui est une nouveauté dans la dernière année et permet des activités diverses enrichissantes pour tous.

Elle décrit que l'établissement a mis en place plusieurs formations à la fois pour former les nouveaux employés qui sont nombreux, mais aussi pour améliorer les pratiques en continu et le recours à des expertises pour être toujours plus à l'écoute des meilleurs soins à prodiguer aux résidents. Elle décrit les projets qui sont à venir, dans la continuité de ce qui a déjà été débuté.

5. Période de questions des participants

Un participant pose une question concernant le Wi-Fi et Mme Santerre explique les problématiques actuelles concernant ce sujet. Une participante questionne si les fenêtres peuvent être ouvertes ici. M. St-Hilaire mentionne que l'ouverture de celles-ci est limitée à 130 mm.

Elle mentionne aussi sa déception face à la coupure des kinésiothérapeutes. M. Gamache renchérit sur le fait que l'activité physique chez les résidents leur donne de grands bénéfices et déplore également cette décision du CIUSSS. Mme Caron ajoute que leur présence était dans le cadre d'un projet pilote et que les montants financés ont été retirés aux établissements. Elle déplore aussi le départ de ceux-ci et assure que si ces montants sont récupérés, ce sera une priorité de reprendre ce service.

Des participants remercient de l'accueil particulièrement pour les ateliers familles.

Mme Caron souligne son appréciation envers le comité, spécialement à monsieur Gamache ainsi qu'à toute l'équipe qui travaille à l'établissement.

6. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée à 20 h 30.

Gaston Gamache

Gaston Gamache, président *par intérim*